

Projet d'amendement budgétaire au budget provincial 2014 pour développer la retransmission des séances du conseil en streaming direct sur internet

Monsieur le Président,
Monsieur le Gouverneur,
Madame la Directrice Générale,
Madame et Messieurs les députés,
Chers collègues,

Il n'existe plus un parlement en Belgique qui ne dispose ou ne réfléchisse à mettre en place un service de retransmission de ses séances de travail en direct sur internet via un service de streaming. La chambre le fait, le sénat le fait, le parlement de la communauté française le fait, et le parlement wallon est en train de le mettre en place. Dernièrement, le conseil communal de Liège a même testé l'idée en retransmettant une de ses séances en direct sur internet en partenariat avec RTC.

Internet est une chance, une chance de développer la publicité des débats des assemblées des élus du peuple. Nos assemblées sont publiques, tout citoyen a le droit de venir y assister. Mais grâce à internet, nous pourrions augmenter ce droit démocratique de tout citoyen. Ce serait définitivement un renforcement de la démocratie.

De plus, la retransmission de nos débats sur internet pourrait augmenter notre visibilité et ce serait bon pour la communication de la province. Nous avons la chance d'avoir un nouveau site internet bien construit et assez facile d'accès. Profitons-en !

J'avais déjà eu l'occasion d'en parler lors d'une de nos commissions en mars dernier et l'on m'avait répondu que le débat aurait lieu, mais je ne le vois toujours pas venir. De plus, avons-nous vraiment besoin d'un débat sur la question ? Nos conseils sont déjà publics, ils ne feraient ainsi qu'augmenter leur audience, ce qui serait bon pour la Province et pour la démocratie.

Il me semble normal, au XXI^e siècle de rendre les débats démocratiques publics jusque sur la toile !

C'est la raison pour laquelle je vous propose d'ajouter un nouveau poste budgétaire dédié au développement d'un service de retransmission en direct et en streaming des séances de notre conseil sur le site internet de notre province. Il s'agirait dans un premier temps d'un euro provisionnel afin de pouvoir évaluer quelle somme pourrait y être dédiée. Et je vous demande de mettre cela à l'ordre du jour d'une prochaine commission.

Je vous remercie.

Matthieu Content